

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 464**

**PRENEZ AVIS :**

1. **QUE** le conseil de la Ville d'Otterburn Park a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 16 mars 2020, le Règlement numéro 464 constituant le comité consultatif en sécurité municipale dans la Ville d'Otterburn Park.
2. **QUE** le règlement 464 entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Pour la consultation dudit règlement, vous pouvez vous adresser au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc à Otterburn Park, durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, soit du lundi au jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

**DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 17 MARS 2020**  
Me Julie Waite, greffière